

Paris, le 24 juin 2021

COMMUNIQUÉ

Contrat de liquidité : la Place salue la décision de l'AMF

Middlesnext, l'Afep, l'AFG, l'Af2i, l'OFEM, la SFAF, l'AMAFI, Euronext, les Places financières régionales et le MEDEF saluent la décision que vient de prendre l'AMF concernant les contrats de liquidité. Cette [décision](#), qui tire les enseignements des analyses très documentées menées par l'Autorité au cours des derniers mois, et entrera en vigueur le 1^{er} juillet prochain, est en effet de nature à préserver une pratique particulièrement utilisée en France compte tenu de ses bénéfices pour les émetteurs et les investisseurs.

En juillet 2018, tenant compte du nouveau régime créé par le [règlement Abus de marché](#), mais dans le prolongement d'un dispositif encadré sur la Place depuis plus de 20 ans, l'AMF a décidé de faire à nouveau évoluer sa Pratique de marché admise concernant les contrats de liquidité. Au terme d'une réflexion menée pendant plusieurs mois avec les diverses parties prenantes, l'Autorité a alors choisi de mettre en place un [régime intermédiaire](#) lui permettant de disposer des données nécessaires avant de réexaminer le cadre ainsi posé.

Ce réexamen a été réalisé au cours du premier trimestre 2021 sur la base de deux études rendues publiques ([Synthèse des contrôles SPOT sur les contrats de liquidité](#) et [Analyse rétrospective de l'impact des contrats de liquidité](#)). Le constat ainsi formé est sans appel alors que le contrat de liquidité est utilisé par près de 70 % des émetteurs cotés à Paris (en large majorité des émetteurs dont la liquidité des titres est faible, voire très faible) : avec des moyens limités et des niveaux d'intervention au cours de la séance assez marginaux, les contrats de liquidité participent au bon fonctionnement du marché, non seulement en resserrant la fourchette acheteur-vendeur dont le trop grand écart a un effet dissuasif pour les investisseurs, mais aussi en fournissant un prix de cotation qui sinon n'aurait pu être constaté sur certains titres lors de certaines séances.

Surtout, l'AMF relève qu'aucun abus de marché ou soupçon d'abus de marché lié à un contrat de liquidité n'a été observé. Dans le contexte du règlement Abus de marché, cette observation est d'autant moins neutre que l'on connaît l'attention historiquement portée par l'AMF à la prévention et la répression des abus de marché, particulièrement marquée par la qualité et la technicité des outils qu'elle met en œuvre à cet effet.

Les signataires de ce communiqué, en conséquence, soutiennent pleinement l'AMF dans son choix de ne pas tenir compte, comme le prévoit le règlement Abus de marché, de l'avis négatif émis par l'ESMA, sur le fondement de [Points de convergence](#) établis en avril 2018, mais dont la légitimité est plus que contestable s'agissant d'un dispositif justement destiné à prendre en compte les spécificités nationales d'un marché ...

A l'heure où les entreprises doivent se tourner de plus en plus vers le marché pour y trouver les financements dont elles ont besoin pour assurer leur développement, les signataires rappellent donc avec force la nécessité de mobiliser tous les moyens en mesure de faciliter le bon fonctionnement du marché, et particulièrement lorsqu'il s'agit de valeurs peu liquides pour lesquelles cette nécessité revêt une acuité accrue.

Middlenext

Contact presse

Caroline Weber – Directrice générale
c.weber@middlenext.com - 01 55 80 75 75

AFG

Contact presse

Adeline de Queylar – Directrice de la Communication
a.dequeylar@afg.asso.fr - 01 44 94 26 59

Af2i

Contact presse

Camille Scelles - Responsable de la communication
camille.scelles@af2i.org - 01 42 96 25 36

SFAF

Contact presse

Valérie Ohannessian - 06 08 80 07 89
Bruno Beauvois - 06 11 90 34 00

AMAFI

Contact presse

Philippe Bouyoux, Directeur de la communication
pbouyoux@amafi.fr - 01 53 83 00 84

Euronext

Contact presse

Sarah Mound
parispressoffice@euronext.com - +33 1 70 48 24 45

OFEM

Contact presse

Agnès Lépinay - Présidente
agnes.lepinay@live.fr

Place financière régionales

Contact presse

Jean-Pierre Lac, Coordinateur national
jeanpierre.lac@lyon-finance.org - 06 71 894 894

Medef

Contact presse

presse@medef.fr

À propos de Middlednext

Middlednext est l'association professionnelle française indépendante représentative des valeurs moyennes cotées. Créée en 1987, Middlednext fédère et représente les sociétés cotées sur Euronext et Euronext Growth tous secteurs d'activité confondus.

L'action de Middlednext est quadruple :

- représenter et défendre les intérêts de ses entreprises membres, auprès des autorités de tutelle boursière et des pouvoirs publics ;
- assurer la promotion des entreprises cotées qu'elle fédère et renforcer leur visibilité auprès des acteurs de la communauté financière, des investisseurs et des médias ;
- accompagner les dirigeants dans la maîtrise des techniques boursières essentielles à l'optimisation de leur cotation en Bourse ;
- contribuer, via son Institut de recherche, à développer la connaissance sur les valeurs moyennes cotées par le recours à une expertise académique indépendante et transparente.

Middlednext est membre fondateur d'EuropeanIssuers, première association européenne qui promeut les intérêts des sociétés cotées en Bourse.

www.middlednext.com

À propos de l'Afep

L'Afep, association française des entreprises privées, est une association représentant plus de 110 grands groupes privés exerçant leurs activités en France. Depuis plus de 35 ans, l'Afep porte la voix des grandes entreprises auprès des décideurs publics français et européens afin notamment de contribuer au développement d'une économie française et européenne <https://afep.com/> compétitive.

https://afep.com

À propos de l'AFG

L'AFG représente et fédère les acteurs de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des gestionnaires, des acteurs de l'épargne et de l'économie. Elle anime la réflexion de la profession sur ses évolutions et définit des positions communes qu'elle porte et défend auprès des pouvoirs publics français et européens. Elle contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de l'écosystème et s'engage, dans l'intérêt de tous, pour favoriser la croissance et le rayonnement de l'industrie en France, en Europe et au-delà. L'AFG est présidée par Éric Pinon, entouré de Mirela Agache Durand, Guillaume Dard et Philippe Setbon, vice-président.e.s. »

www.afg.asso.fr  [@AFG_France](https://twitter.com/AFG_France)

À propos de l'AF2i

L'Af2i, Association française des investisseurs institutionnels, fédère près de 80 acteurs détenteurs de plus de 3 000 Md€ d'actifs qu'ils gèrent au service de dispositifs essentiels aux équilibres économiques, sociaux et financiers de la société française.

Début 2021, l'Af2i a décidé de se doter d'une raison d'être telle que définie par la loi Pacte de mai 2019. Elle est synthétisée par la phrase : « **Placer le long terme au cœur des dispositifs économiques, sociaux et financiers** »

www.af2i.org 

À propos de la SFAF

La SFAF, **Société française des analystes financiers**, représente le métier et les entreprises de l'analyse financière, de crédit, du risk management et de l'investissement des sociétés cotées et non cotées. Elle réunit 1.400 membres. Elle œuvre à l'amélioration des techniques de l'analyse via les travaux de ses commissions et groupes thématiques. Elle contribue au développement d'une information économique et financière de qualité. Elle est aussi un Centre de formation de haut niveau, (diplôme du CIIA d'analyse financière, certificat ESG d'analyse extra-financière – CESGA® – et cursus CIWM de gestion d'actifs). L'association représente la profession des analystes financiers et extra-financiers auprès des instances de Place et des institutions internationales. Elle est membre fondateur de l'EFFAS (association européenne des analystes financiers) et de l'ACIIA (Association of Certified International Investment Analysts®).

www.sfaf.com Suivez nous sur [@SFAF_asso](https://twitter.com/SFAF_asso)

A propos de l'AMAFI

L'AMAFI, Association française des marchés financiers, est l'organisation professionnelle qui, aux niveaux national, européen et international, représente les acteurs des marchés financiers en France. Elle regroupe près de 160 adhérents, entreprises d'investissement, banques, infrastructures de marché et de post-marché, cabinets d'avocats et de conseil, qui jouent un rôle crucial pour le financement de l'économie et l'allocation de l'épargne.

www.amafi.fr  [@AMAFI_FR](https://twitter.com/AMAFI_FR)

À propos d'Euronext

Euronext est un groupe leader d'infrastructure de marché pan-européen, connectant les économies locales aux marchés financiers mondiaux, pour accélérer l'innovation et la croissance durable. Il opère en Belgique, en France, en Irlande, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas et au Portugal. Avec près de 1 900 émetteurs, représentant une capitalisation boursière totale de près de 5 600 milliards d'euros à fin mars 2021, il dispose d'une franchise inégalée d'indices de premier ordre et d'une solide base de clients diversifiés nationaux et internationaux. Euronext gère des marchés au comptant et dérivés, réglementés et transparents et représente le plus grand centre de cotation d'obligations et de fonds au monde. Son offre recouvre des produits variés tels que les actions, les changes, les ETF (Exchange Traded Funds), les warrants et certificats, les obligations, les dérivés sur actions, les dérivés sur matières premières et les indices. Euronext met également à profit son expertise en fournissant des solutions technologiques et des services administrés à des tiers. En complément de son principal marché réglementé, Euronext gère également des marchés de croissance qui facilitent et simplifient la cotation des petites et moyennes entreprises. Euronext fournit également des services de conservation et de règlement de titres par l'intermédiaire de dépositaires centraux au Danemark, en Italie, en Norvège et au Portugal. Suivez les dernières actualités d'Euronext sur Twitter (twitter.com/euronext) and LinkedIn (linkedin.com/euronext)

À propos de l'OFEM

L'Observatoire du Financement des Entreprises par les Marchés (OFEM), créé à la suite de la crise financière de 2008/2009 par Christine Lagarde, alors ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, a pour principale mission de faciliter l'accès des ETI et PME aux financements par les marchés de capitaux. Il établit tous les ans un rapport sur l'évolution du financement de l'ensemble des entreprises par les marchés et le remet au ministre de l'économie et des finances lors de sa publication.

À propos des Places régionales

Les Places Financières Régionales, au nombre de 9, rassemblent, au niveau de chacune des régions dans lesquelles elles sont présentes, les professions du financement, du chiffre, du droit et du conseil ainsi que les diverses collectivités territoriales impliquées, les universités et les entreprises. Elles ont choisi, depuis 10 ans, de confier l'animation de leurs relations à une Coordination nationale. Elles comptent, ensemble, largement plus d'un millier de structures adhérentes.

À propos du MEDEF

Avec 173 000 entreprises adhérentes, représentant 10,2 millions de salariés, le Medef est le premier réseau d'entrepreneurs de France. Il dialogue avec les partenaires institutionnels mais aussi avec l'ensemble des acteurs de la société civile. Sa raison d'être est : agir ensemble pour une croissance responsable.

www.medef.fr